

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.05.2021

Numéro de version 6

Révision: 27.05.2021

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit: **THERMACUT COOLANT (T-13000/T-13004/T-13006/T-13007)**
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées  
Utilisation identifiée: *Seulement pour les utilisateurs professionnels!*
- Emploi de la substance / de la préparation  
Lubrifiant de refroidissement
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur:  
THERMACUT, k.s.,  
SOKOLOVSKÁ 574  
686 01 UHERSKÉ HRADIŠTĚ  
CZECH REPUBLIC  
Tel: +420 572 420 411  
Fax: +420 572 420 420  
E-mail: [info@THERMACUT.CZ](mailto:info@THERMACUT.CZ)  
[www.thermacut.com](http://www.thermacut.com)
- Service chargé des renseignements:  
Produktmanagement
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence  
Giftinformationszentrum der Länder Rheinland-Pfalz und Hessen  
Langenbeckstraße 1; Gebäude 601; 55131 Mainz  
Tel. Nr.: +49 (0)6131 / 19 24 0  
Universitätsmedizin der Johannes Gutenberg-Universität Mainz  
ORFILA +33 (0) 1 45 42 59 59

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008  
Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008  
néant
- Pictogrammes de danger  
néant
- Mention d'avertissement  
néant
- Mentions de danger  
néant
- 2.3 Autres dangers
- Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- 3.2 Mélanges
- Description: Mélange: composé des substances indiquées ci-après.
- Composants dangereux: néant
- Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

- 4.1 Description des mesures de premiers secours
- Remarques générales:  
Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.  
Ne pas laisser les sujets sans surveillance.  
Autoprotection du secouriste d'urgence.  
Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger.

(suite page 2)

FR

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.05.2021

Numéro de version 6

Révision: 27.05.2021

**Nom du produit:** THERMACUT COOLANT (T-13000/T-13004/T-13006/T-13007)

(suite de la page 1)

- **Après inhalation:** En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **Après contact avec la peau:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.  
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **Après contact avec les yeux:** En cas de symptômes prendre un traitement médical  
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.  
Protéger l'oeil intact.
- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.  
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**  
CO2  
Monoxyde de carbone (CO)  
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.
- **Autres indications** Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.  
Éviter tout contact avec la peau et les yeux  
Veiller à une aération suffisante.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**  
Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution).  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.  
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- **6.4 Référence à d'autres rubriques** Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.

(suite page 3)

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.05.2021

Numéro de version 6

Révision: 27.05.2021

**Nom du produit:** THERMACUT COOLANT (T-13000/T-13004/T-13006/T-13007)

(suite de la page 2)

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

**- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

**- Stockage:**

**- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Ne conserver que dans le fût d'origine.

**- Indications concernant le stockage commun:**

Ne pas stocker avec les aliments.

**- Autres indications sur les conditions de stockage:**

Stocker au sec.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Température de stockage recommandée: 5 - 30 ° C

12

**- Classe de stockage:**

**- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

**- 8.1 Paramètres de contrôle**

**- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

**- Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

**- 8.2 Contrôles de l'exposition**

**- Contrôles techniques appropriés**

Sans autre indication, voir point 7.

**- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**- Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

**- Protection respiratoire:**

Si elle est utilisée correctement et dans des conditions normales, une protection respiratoire est pas nécessaire.

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Filtre A/P2

Des dispositifs de protection respiratoire - Filtres à gaz et filtres combinés selon la norme (DIN EN 141)

**- Protection des mains:**



**Gants de protection**

Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage.

Utiliser seulement des gants de protection contre les produits chimiques avec un étiquetage CE de la catégorie III.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.

**- Matériau des gants**

Matériaux recommandés:

Butylcaoutchouc

Épaisseur du matériau recommandée:  $\geq 0,5$  mm

Temps de pénétration (min.):  $< 480$

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

(suite page 4)

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.05.2021

Numéro de version 6

Révision: 27.05.2021

**Nom du produit: THERMACUT COOLANT (T-13000/T-13004/T-13006/T-13007)**

(suite de la page 3)

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 16523-1:2015 ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.

- **Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:**

Caoutchouc nitrile  
épaisseur recommandée:  $\geq 0,1$  mm  
Temps de pénétration (min.):  $< 10$

- **Protection des yeux/du visage**



Lunettes de protection hermétiques

Lunettes et protection du visage - Classification selon la norme EN 166 protection étanche (EN 13034)

- **Protection du corps:**

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- **Indications générales**

- **État physique**

Liquide

- **Couleur:**

Selon désignation produit

- **Odeur:**

Caractéristique

- **Seuil olfactif:**

Non déterminé.

- **Point de fusion/point de congélation:**

Non déterminé.

- **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

Non déterminé.

- **Inflammabilité**

Non applicable.

- **Limites inférieure et supérieure d'explosion**

- **Inférieure:**

Non déterminé.

- **Supérieure:**

Non déterminé.

- **Point d'éclair**

Non applicable.

- **Température d'auto-inflammation**

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

- **Température de décomposition:**

Non déterminé.

- **pH**

Légèrement acide

- **Viscosité:**

- **Viscosité cinématique**

Non déterminé.

- **Dynamique:**

Non déterminé.

- **Solubilité**

- **l'eau:**

Entièrement miscible

- **Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

Non déterminé.

- **Densité et/ou densité relative**

- **Densité à 20 °C:**

1,03 g/cm<sup>3</sup>

- **Densité relative**

Non déterminé.

- **Densité de vapeur:**

Non déterminé.

- **9.2 Autres informations**

- **Aspect:**

Liquide

- **Forme:**

- **Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité**

- **Propriétés explosives:**

Le produit n'est pas explosif.

- **Teneur en solvants:**

- **Solvants organiques:**

30,0 %

- **Eau:**

69,6 %

(suite page 5)

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.05.2021

Numéro de version 6

Révision: 27.05.2021

Nom du produit: **THERMACUT COOLANT (T-13000/T-13004/T-13006/T-13007)**

(suite de la page 4)

- **Changement d'état**  
- **Taux d'évaporation:**

Non déterminé.

- **Informations concernant les classes de danger physique**  
- **Substances et mélanges explosibles**

- **Gaz inflammables** néant

- **Aérosols** néant

- **Gaz comburants** néant

- **Gaz sous pression** néant

- **Liquides inflammables** néant

- **Matières solides inflammables** néant

- **Substances et mélanges autoréactifs** néant

- **Liquides pyrophoriques** néant

- **Matières solides pyrophoriques** néant

- **Matières et mélanges auto-échauffants** néant

- **Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau** néant

- **Liquides comburants** néant

- **Matières solides comburantes** néant

- **Peroxydes organiques** néant

néant

(suite page 6)

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.05.2021

Numéro de version 6

Révision: 27.05.2021

Nom du produit: **THERMACUT COOLANT (T-13000/T-13004/T-13006/T-13007)**

(suite de la page 5)

- **Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux**

- **Explosibles désensibilisés**

*néant*

*néant*

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/ conditions à éviter:** *Pas de décomposition en cas d'usage conforme.*
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** *Aucune réaction dangereuse connue.*
- **10.4 Conditions à éviter** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- **10.5 Matières incompatibles:** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** *Pas de produits de décomposition dangereux connus*

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** *Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** *Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** *Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** *Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*
- **Mutagénicité sur les cellules germinales** *Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*
- **Cancérogénicité** *Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*
- **Toxicité pour la reproduction** *Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique** *Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée** *Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*
- **Danger par aspiration** *Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*

(suite page 7)

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.05.2021

Numéro de version 6

Révision: 27.05.2021

Nom du produit: **THERMACUT COOLANT (T-13000/T-13004/T-13006/T-13007)**

(suite de la page 6)

## - 11.2 Informations sur les autres dangers

### - Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### - 12.1 Toxicité

#### - Toxicité aquatique:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### - 12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### - 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### - 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### - 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

##### - PBT:

Non applicable.

##### - vPvB:

Non applicable.

#### - 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

#### - 12.7 Autres effets néfastes

#### - Autres indications écologiques:

#### - Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant  
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### - 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### - Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Evacuation conformément aux prescriptions légales

#### - Catalogue européen des déchets

14 06 03\* autres solvants et mélanges de solvants

15 01 02 emballages en matières plastiques

#### - Emballages non nettoyés:

#### - Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### - 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

#### - ADR, ADN, IMDG, IATA

néant

### - 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

#### - ADR, ADN, IMDG, IATA

néant

### - 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

#### - ADR, ADN, IMDG, IATA

#### - Classe

néant

### - 14.4 Groupe d'emballage

#### - ADR, IMDG, IATA

néant

### - 14.5 Dangers pour l'environnement

#### - Marine Pollutant:

Non

(suite page 8)

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.05.2021

Numéro de version 6

Révision: 27.05.2021

**Nom du produit:** THERMACUT COOLANT (T-13000/T-13004/T-13006/T-13007)

(suite de la page 7)

- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.

- 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.

- "Règlement type" de l'ONU: néant

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Directive 2012/18/UE

- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I

Aucun des composants n'est compris.

- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

- Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

- Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

La fiche de données de sécurité publiée est également conforme à la réglementation.

Annexe I du règlement (UE) no. 453/2010 et l'annexe II du règlement (UE) no. 2020/878.

- Service établissant la fiche technique:

Product Management

- Contact:

Product Management

- Date de la version précédente:

18.05.2021

- Numéro de la version précédente:

non applicable  
5

- Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

- Sources

- [www.echa.europa.eu](http://www.echa.europa.eu)

- [www.baua.de](http://www.baua.de)

IFA: Institute für Occupational Safety and Health of the German Social Accident Insurance:

- [www.dguv.de/ifa/gestis/gestis-stoffdatenbank/index.jsp](http://www.dguv.de/ifa/gestis/gestis-stoffdatenbank/index.jsp)

- [www.dguv.de/ifa/gestis/gestis-dnel-liste](http://www.dguv.de/ifa/gestis/gestis-dnel-liste)

- \* Données modifiées par rapport à la version précédente